

AVIS D'INFORMATION

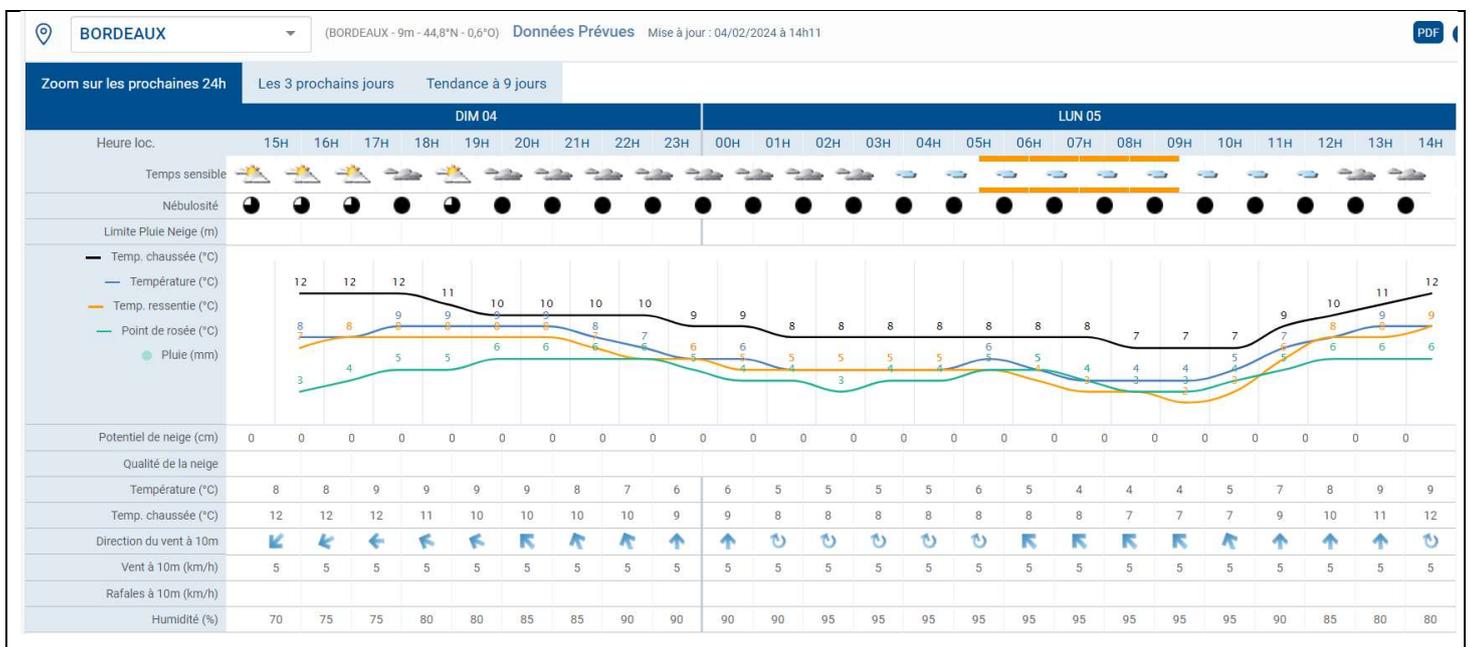
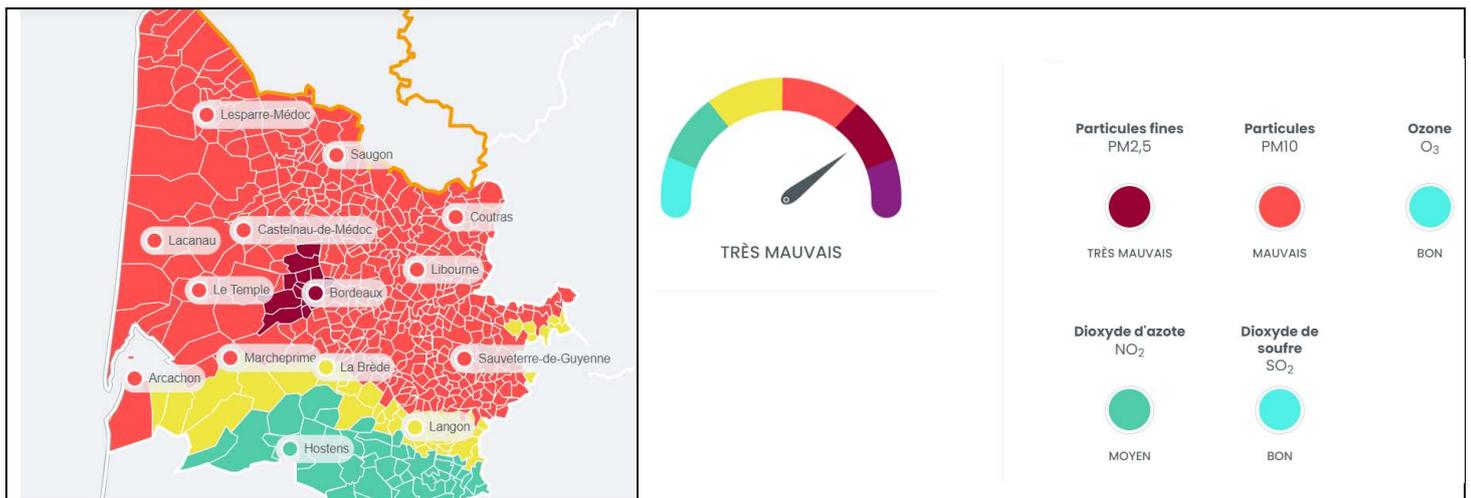
Bulletin établi sur la base des informations fournies par :
ATMO Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture

Date : **04/02/2024**

Heure d'émission du bulletin : **16H00**

POLLUTION AUX PARTICULES EN SUSPENSION PM10

PREVISIONS ATMOSPHERIQUES ET METEOROLOGIQUES



SITUATION ET EVOLUTION PREVUE :

Un épisode de pollution aux particules PM10 est prévu pour la journée du **lundi 5 février 2024**. Les températures froides favorisent les émissions de ce polluant par le recours accru au chauffage des logements, notamment par le chauffage au bois. D'autres sources émettrices de particules telles que le trafic routier, l'agriculture ou l'industrie ajoutent également une contribution à la pollution. Les conditions météorologiques sont stables (anticyclone, vents faibles) et des inversions de température participent à l'accumulation des polluants dans l'air. La situation tend à s'améliorer pour les jours suivants.

CONSEQUENCES POSSIBLES SUR LA SANTE

- Symptômes respiratoires (toux, essoufflement, majoration des crises d'asthme...)
- Effets sur le système cardio-vasculaire
- Irritations des yeux et de la gorge
- Les pics de pollution atmosphériques peuvent également aggraver des pathologies préexistantes ou impacter les personnes sensibles comme les nourrissons et jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées de 65 ans ou plus et les individus souffrant de pathologies chroniques (cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques).

RECOMMANDATIONS ET CONSEILS DE COMPORTEMENT

- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Evitez les zones à fort trafic routier aux périodes de pointe ;
- Réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses (obligeant à respirer par la bouche), dont les compétitions.

Recommandations comportementales : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

POSTURE OPERATIONNELLE DE BORDEAUX METROPOLE

- Réalisation d'un bulletin d'information à destination des communes et services métropolitains.
- Informations et relai des consignes de comportement via le site internet et les réseaux sociaux de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux.
- Suivi du phénomène en lien avec les services de la Préfecture.

SUIVI OPERATIONNEL ASSURE PAR :

Dispositif d'Astreinte Métropole - Astreinte UGORA 05 56 93 67 00 / ugora@bordeaux-metropole.fr

Numéro de téléphone réservé aux services de secours, institutionnels et communes de Bordeaux Métropole.

Suivi hors astreinte :

Service Santé Qualité de Vie, Direction Générale Haute Qualité de Vie

Pascaline Galy / p.galy@bordeaux-metropole.fr